

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - DIJON L.

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOOMEGA
SARL DU LYCEE
Reigny - Maison abbatiale
89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : CHANUT
Prénom : Emmanuel
Adresse : 18 Rue des Vignes à l'Orme
CP Ville : 10200 ARSONVAL
Téléphone : 06.87.09.06.74
Mail : emmanuel.chanut@aube.fr
Lien de parenté : Père

LE LOCATAIRE :

Nom : CHANUT
Prénom : Garance
Date de naissance : 2001-09-01 à Troyes

Adresse : Idem parents
Téléphone : 07.86.99.46.82
Mail : garancechanut@gmail.com

Article 1

Résidence StudiOmega
3 Rue du Lycée
21000 Dijon
Bâtiment : A - Etage : 1 - Apt. N° L.B16 - Surface : 21m²
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon
l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :
-Une pièce principale avec coin cuisine
-Une salle d'eau avec WC
-Un coin nuit : en mezzanine / attenant

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an
Prendra effet le : 26 août 2019
Expirera le : 25 août 2020

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3
des conditions générales.

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 480.00 €*
Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau
chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance
(hors effets personnels) et responsabilité civile.

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable
conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des
conditions générales ou pourra être modifié en cas de
renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le
montant du dépôt de garantie est de : 480.00 €
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions
générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 300.00 €

Fait à Dijon, le 27 août 2019

En 3 exemplaires originaux